

District de la Sarthe de Football



COMMISSION DEPARTEMENTALE JEUNES U18-U15-U13 Procès-verbal N°10/2019 Réunion du 18 juin 2020



Président	Patrick VAUCEL		
Patrick VAUCEL	Présent	Vincent NOYER	Présent
J-Bernard ROUSSEAU	Présent	Philippe VIVET	Excusé
Kévin ALLIOT	Présent	Patrick REIGNER	Présent
Pierre BERICH	Présent	Meddy CHAUVINEAU	Présent
Thierry FERNANDO	Présent	Vincent GARNIER	Présent
Bernard GUEDET	Présent	Florian FREMEAUX	Excusé
Julien GOUVERNEUR	Présent		

Préambule :

M. Patrick VAUCEL, membre du club des JS Coulaines (502544), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Jean Bernard ROUSSEAU, membre du club des JS Coulaines (502544), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Kevin ALLIOT, membre du club de US Oizé (522035), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Pierre BERICH, membre du club du FC Ecommoy (509947), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Bernard GUEDET, membre du club du MANS FC (537103), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Thierry FERNANDO, membre du club des JS Coulaines (502544), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Julien GOUVERNEUR, membre du club de l'US Bazouges (517454), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Vincent NOYER, du club de Beaumont SA (501978), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Patrick REIGNER, membre du club des JS Coulaines (502544), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Philippe VIVET, membre du club du CO Château du Loir (501898), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Florian FREMEAUX, Meddy CHAUVINEAU Vincent GARNIER, ETD du DISTRICT de la SARTHE, pourront prendre part à toutes les délibérations et à toutes les décisions.

Les clubs peuvent faire appel des décisions de la commission, en adressant leur appel par lettre recommandée ou par tout moyen permettant de faire la preuve de sa réception (télécopie, courrier électronique du club, remise en mains propres...) dans un délai maximal de 7 jours à compter du lendemain de la date d'envoi de la décision contestée ; les frais de dossier d'appel de 250 €uros sont portés sur le compte du club si l'appel est rejeté (art. 188 à 190 des R.G. L.F.P.L.).

1. Retour fin de saison 2019-2020 et point sur la situation à ce jour

2. Préparation saison 2020-2021

- Ebauche calendrier soumis à date de reprise
 - 18 dates disponibles 5 samedi vacances scolaires + 15, 22 et 29 mai (Ascension, Pentecôte)
- Architecture à bâtir selon le nombre d'équipes par catégorie, dates disponibles, coupes.
- Point sur les équipes retenues et non retenues en championnat Ligue
- Retour sur le sondage pour l'ouverture d'un championnat départemental U14 et U16 (cf annexe 1)
 - U14 => favorable à l'ouverture (10 équipes)
 - U16 => défavorable (pas assez de clubs intéressés, seulement 6, risque d'amputer le nombre d'équipes en championnat U16-U17)
 - Faire un retour aux clubs ayant répondu pour les informer. Inviter ces clubs à s'engager en U16-U17 dans un premier temps, la commission poursuit la réflexion pour cette catégorie U16.

- Catégories proposées et niveaux de jeu (phase 1)

SAISON 2020-2021				
	D1	D2	D3	D4
U18	X	X	X	
U17	X			
U16				
U15	X	X	X	
U14	X			
U13	X	X	X	X

⇒ **Date butoir des engagements = 17 juillet 2020 => faire un point et relance avec date butoir au 31 juillet 2020. Au-delà de cette date, les équipes seront incorporées dans la dernière division.**

3. Questions diverses

- Dates Coupe U13 :
 - FF Départemental : 27 mars 2021
 - FF Régional : 24 avril 2021
 - Finale CD U13 : 08 mai ou 15 mai 2021
- Demande pour intégrer des U16F en U15 M : avis favorable à confirmer par la cellule féminines jeunes.
- La Commission des Jeunes propose au Comité Directeur du district 72 d'étudier la possibilité de constituer des Interdistricts en U14 et U16 (1^{ère} et/ou 2^{ème} phase).

Prochaine réunion : à fixer

Le Président du District
Franck PLOUSE.



Le Président de la commission
Patrick VAUCEL.



ANNEXE 1

Club	CHAMPIONNAT U14	CHAMPIONNAT U16
AC Aigné	Non	Non
FC ST CORNEILLE	Non	Non
FC LA BAZOGE	Non	Non
SOM	Oui	Oui
As Le Mans Villaret	Oui	Oui
As saint jean dassé	Oui	Oui
fc val du loir	Non	Non
CA LOUÉ - JSVC	Non	Non
Val de Sarthe	Non	Oui
CS Changé 72	Non	Non
US CONLIE-DOMFRONT	Non	Non
F.C. Pays de Sillé	Non	Non
GSIS COURGAINS	Non	Non
E.S Montfort le Gesnois	Non	Non
Aubigné Racan	Non	Non
Élan Sportif de Connerré	Non	Non
FCJAG	Non	Non
Patriote de Bonnetable	Oui	Oui
VS Fertois Football	Non	Non
Beaumont SA	Non	Non
Gj bocage manceau	Non	Non
GJ SPAYTILANDE	Non	Non
US VIBRAYE	Non	Non
FC ST SATURNIN - LA MILESSE	Oui	Oui
US GLONNIERES	Oui	Non
GJ La Suze Roëzé	Oui	Non
Le Mans Cheminots CS	Non	Non
Anille Braye Football	Non	Non
J S PARIGNE L'EVEQUE	Non	Non
cormes	Non	Non
SC Ballon	Non	Non
GAZELEC SPORTS LE MANS	Oui	Non
Belinois UC	Non	Non
SCT TUFFÉ	Non	Non
Lombron Sports	Non	Non
VJSPP (Vion Juigne Solesmes Parcé Precigne)	Oui	Non
JS COULAINES	Non	Non
US ALPES MANCELLES	Non	Non
U.S. Oizé	Non	Non
SA MAMERS	Non	Non
entente porte du maine	Oui	Non

